

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT 1018-20

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 13 octobre 2020, un projet de règlement n°1018-20 amendant le règlement de zonage n°377, afin de modifier les normes relatives au déblai et au remblai sur l'ensemble du territoire de la municipalité. Ce projet de règlement ne comprend aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 5 novembre 2020 à 18h00, à l'hôtel de ville situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable du Service d'urbanisme expliquera le règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance aux bureaux de la municipalité, situés au 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Donné à Sainte-Julienne, ce 22 octobre 2020



Nathalie Girard
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe